
IV. LA PROTECTION DE NOTRE SÉCURITÉ DANS UN CADRE MONDIAL STABLE

Quand bien même le contexte international et les dangers qu'il comporte auraient changé, la sauvegarde de la sécurité du Canada demeure la responsabilité première du gouvernement. La tâche est d'autant plus complexe que nous sommes confrontés à un ordre nouveau. Le Canada ressent chaque jour davantage les effets de ce qui se passe ailleurs dans le monde. Dès lors, nous comprenons mieux les menaces qui pèsent sur notre sécurité.

Les Canadiens reconnaissent que leur prospérité et leur sécurité sont indissociables de la sécurité collective. Tout comme ils savent que la prospérité résulte de l'application d'un ensemble optimal de politiques économiques intérieures et extérieures, de même ils comprennent que la protection et le renforcement de notre prospérité et de notre sécurité nationales passent par la promotion de la paix dans les régions avec lesquelles nous entretenons d'étroites relations économiques et politiques. Les intérêts du Canada étant largement répandus dans le monde, nos politiques ne peuvent reposer que sur une approche mondiale.

Toutefois, les préoccupations des Canadiens en matière de sécurité vont au-delà de la protection égoïste de leurs propres intérêts. Le désir d'aider les autres à instaurer la paix procède de valeurs profondément ancrées dans l'âme canadienne, parmi les plus précieuses que nous ayons en commun. Notre politique de sécurité doit refléter l'esprit qui nous anime. Cela dit, les contraintes financières nous imposent des choix. Voilà pourquoi il est essentiel que nous imprimions à notre politique de sécurité des orientations claires.

Ainsi qu'il est indiqué dans le Livre blanc de 1994 du gouvernement sur la défense, notre adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et au Traité sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) demeurent les principales garanties de notre sécurité militaire. Bien que les menaces visant directement le territoire canadien aient aujourd'hui diminué, le gouvernement estime nécessaire de conserver des moyens militaires prenant en compte le milieu international encore incertain et en mutation. Cela dit, nous procédons aux ajustements qui s'imposent pour renforcer notre capacité de contenir les conflits.

La protection de notre sécurité ne saurait se ramener à la simple préparation militaire. Pour maintenir la sécurité dans le monde, nous devons élaborer de nouvelles approches, trouver de nouveaux outils, et procéder à une nouvelle répartition des rôles institutionnels et des responsabilités politiques. Les politiques de sécurité et les structures qui ne visaient qu'à contenir la menace seront de plus en plus